

Préalable - Les contrats de cessions de droits de la Cinémathèque de Bretagne stipulent les points suivants :

Le mode de comptage est à la **minute entamée** montée, par addition d'extraits, toutes sources confondues.
Facturation aux 30 secondes au-delà de 2 minutes.

Toute archive utilisée dans l'œuvre audiovisuelle est comptabilisée à 100 % de sa présence à l'écran et ce, quelle que soit son utilisation : en vignette, en insert, au ralenti ou arrêt sur image, en superposition de deux archives (chaque archive est comptabilisée selon sa durée à l'écran).

Si une archive identique est utilisée à multiples reprises dans l'œuvre audiovisuelle, elle sera comptabilisée à chaque fois, même dans le cas d'un générique.

Toute cession d'extraits entraîne pour le Cessionnaire l'**obligation de mentionner au générique** de l'œuvre audiovisuelle la provenance des images, **mentions transmises au moment de la livraison des extraits**.

Une copie témoin du film - version définitive - **devra être envoyée à la Cinémathèque de Bretagne** (DVD ou lien de téléchargement). Ce document peut être watermarké et sera à usage interne uniquement.

Tarifs de frais techniques

1 - Service de recherche documentaire / service de montage

1 heure : 46 € HT - ½ journée : 90 € HT - 1 journée : 167 € HT

2 - Visionnage

Les films peuvent être consultés sur notre site internet, après [création d'un compte professionnel gratuit](#).

Envoi de fichiers TCI / screeners : 8 € HT par film.

3 - Fourniture d'extraits en clair pour la conformation

Les extraits sélectionnés sont fournis avec poignées de 2" en fichier APR 422, SD ou HD selon la source.

Recopie en clair : 23 € HT par extrait.

Envoi en cas d'utilisation de la source en entier : < 10 min : 61 € H.T. De 10 à 20 min : 92 € H.T. > 20 min : 137 € H.T.

Frais d'envoi dématérialisé : offert jusqu'à 5 extraits / 30 € HT de 6 à 20 extraits / 60 € HT plus de 20 extraits.

Afin d'ouvrir un dossier, merci de fournir les renseignements suivants :

Nom **et adresse postale** de la société :

Statut juridique (sarl, sa, association...) :

au capital de :

N° Siret :

Nom **et fonction** du ou de la représentant.e légal.e :

Interlocuteur-ice archives dans votre structure :

Titre du projet :

Durée prévisionnelle :

Nom du/de la réalisateur-ice :

Pitch :

Dates prévisionnelles de montage et de conformation :

Colorisation des archives utilisées : Oui - Non

Utilisation de l'IA générative sur les archives : Oui - Non

Étendue des droits demandés (territoire, media, durée) :

Chaîne de 1^{ère} diffusion :

Date de début des droits si connue :

Date et signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »